

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le conseil d'administration du centre communal d'action sociale de Moul-Chicheboville s'est réuni le **Mardi 15 septembre 2020** à 18 heures à la mairie de Moul-Chicheboville, sous la présidence de Mme Coralie ARRUEGO, Maire de Moul-Chicheboville.

Étaient présents formant la majorité des membres en exercice.

Madame Coralie ARRUEGO
Monsieur Daniel BUISSON
Madame Catherine GATEY
Monsieur Jean-Michel MARCHAND
Monsieur Dominique MORIN
Madame Christel POIROT
Monsieur Thierry PROFIT
Madame Céline ROQUET
Madame Sylvie SALLÉ
Madame Céline VITCHEN

Étaient absents excusés :

Madame Sandra DUCELLIER
Madame Corine LAUDE
Monsieur Thierry LECOQ
Madame Sophie PALLU
Madame Sophie ROSTAGNO

Madame Sylvie SALLÉ a été désignée secrétaire de séance.

Madame la Présidente remercie l'ensemble des membres présents et s'assure que le quorum est bien rempli. Avant d'entamer la séance, elle soumet à l'approbation des membres présents l'ajout d'un point à l'ordre du jour concernant la validation d'un don fait au profit du C.C.A.S. L'ajout de ce point étant validé, Madame la Présidente propose d'aborder dans l'ordre les points du jour :

DON AU CCAS

Madame la Présidente informe le C.C.A.S. que Madame Josiane TOFFOLUTTI, ancienne adjointe au Maire en charge des affaires sociales sous le précédent mandat, a décidé de faire un don personnel de 500 € au C.C.A.S. à la suite du confinement lié à la pandémie de COVID-19 estimant que cette période a été une épreuve supplémentaire infligée aux familles les plus fragiles.

A l'unanimité, le C.C.A.S. approuve ce don et remercie très chaleureusement la donatrice.

PRÉSENTATION DU BUDGET

Madame la Présidente présente l'état des recettes et des dépenses engagées à ce jour sur le budget propre du C.C.A.S. qui se décomposent comme suit :

Budget CCAS Moul't 2020
Fonctionnement - Dépenses

Article	Libellé	2019	Réalisé	2020	Réalisé 2020
002	déficit reporté		- €	50	
60621	combustible		- €		
60623	alimentation	200,00 €	191,12 €	200	
60632	petit équipement (cimetière indigeants)		- €	2 000	
6135	location mobilière (barnum)		- €		
6156	maintenance	100,00 €	- €		
6232	fêtes et cérémonies	20 000,00 €	10 829,20 €	12 000	385,00 €
6215	Personnel	2 700,00 €	2 113,90 €	2 700	1 605,70 €
6248	divers				
6561	secours d'urgence				
6562	aides	25 000,00 €	8 109,83 €		1 160,00 €
6568	autres secours				
6574	subvention de droit privé	1 000,00 €	1 509,66 €	1 500	
658822	aides diverses	- €	15 192,74 €	23 500	9 351,01 €
	Total	49 000,00 €	37 946,45 €	41 950	12 501,71 €

Fonctionnement - Recettes

Article	Libellé	2019	Réalisé	2020	Réalisé 2020
002	excédent reporté	1 661,73 €	- €		
7474	subvention communale	47 038,27 €	34 699,72 €	41 950,00	
773	mandat annulé	- €	- €	0,00	50,00 €
7788	produits exceptionnels	300,00 €	1 535,00 €		500,00 €
	Total	49 000,00 €	36 234,72 €	41 950,00	550,00 €

A l'unanimité, le C.C.A.S. prend acte de l'état du budget du C.C.A.S.

ADHÉSION A L'UNCCAS

Madame Christel POIROT, Vice-Présidente du C.C.A.S., présente la proposition qui est faite au C.C.A.S. d'adhérer à l'Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale pour un montant annuel de 73 €. Cette association, créée en 2017, regroupe les élus et vice-présidents de C.C.A.S. afin d'échanger, de partager des pratiques, de porter des actions de formation pour les élus et de constituer une instance reconnue par les services du Département et des différents partenaires à l'échelle régionale (ARS) et des services de l'État (DDCS, Préfecture).

A l'unanimité, le C.C.A.S. de Moul't-Chicheboville accepte d'adhérer à l'UNCCAS, désigne Madame Christel POIROT comme représentante du C.C.A.S. de Moul't-Chicheboville et la mandate pour siéger au sein de l'UNCCAS. Un accès sécurisé au site internet de l'UNCCAS sera proposé aux membres du C.C.A.S.

Mairie de MOULT-CHICHEBOVILLE

6 Rue Pierre Cingal – 14370 Moul't-Chicheboville - ☎ 02.31.27.94.30 - 📠 02.31.39.04.59
Courriel : mairie.moul't@wanadoo.fr - Site internet : www.mairie-moul't.fr

TABLEAU DES AIDES

Lors de la précédente réunion du C.C.A.S., Madame la Présidente avait présenté l'ensemble des aides jusqu'ici dispensées par le C.C.A.S. aux administrés. Elle souhaitait que les membres du C.C.A.S. réfléchissent à la pertinence de ces aides et puissent proposer des évolutions de ce dispositif. Après débat, à l'unanimité le C.C.A.S. décide de retenir l'ensemble des aides proposées selon le tableau suivant :

Cible	Prestation	Critères	Observations
Aînés	Repas des Anciens	Etre inscrit sur les listes électorales Etre né en 1953 et avant	Le repas est gratuit pour les personnes qui remplissent les conditions. Elles peuvent être accompagnées par les personnes de leur choix (le prix est alors de 20 €).
	Bon Noël		2 bons de 10 € par personne à faire valoir auprès des commerces du territoire de Valès dunes : commerces alimentaires, coiffeurs, esthétique, pharmacie...
	Voyage		Pour les accompagnants : - 45 € pour les Moulto-Chichebovillais - 65 € pour les enfants - 95 € pour les « hors commune »
Enfants (de la TPS au CM2)	Aide à la cantine	Sous conditions de ressources	La prise en charge se fait au trimestre ou à l'année, selon la composition familiale et les ressources. Les familles sont rencontrées lors d'un entretien d'une heure et un dossier est monté (souvent en collaboration avec les assistantes sociales ou l'UDAF)
	Aide à la garderie		
	Aide centre aéré		
	Classe découverte Ecoles	Sous conditions de ressources Sur proposition des directeurs des écoles	Concerne certaines familles qui ne peuvent participer au reste à payer par les parents
Jeunes	Bourses vacances	Sous conditions de ressources	25 € pour un séjour jusqu'à 10 jours maxi 50 € pour un séjour de plus de 10 jours Prestation versée par enfant et directement au centre de vacances, à raison d'une demande par enfant et par an
	Aide cotisation clubs sportifs		Participation de la commune à l'adhésion au club sportif communaux (sauf si la pratique sportive n'est pas proposée sur la commune) pour les enfants jusqu'à 16 ans, maximum de 50% du prix (hors licence)
Jeunes et demandeurs d'emploi	Aide au permis de conduire	Personnes qui s'intègrent dans le dispositif élaboré par la CDC Valès dunes en partenariat avec la Mission locale. Instaurer un échange: une journée de travail de 8h due à la commune	150 € en complément de ce que verse la CDC (500 €) à l'organisme de formation auto-école.
Familles	Aide énergie	Sous conditions de ressources	L'aide énergie concerne les factures d'eau, de chauffage, d'électricité, de fioul... Elle est versée directement au fournisseur.
	Aide exceptionnelle urgences		En partenariat avec les assistantes sociales ou l'UDAF sur des cas très précis et ponctuels.

Une aide au BAFA est en cours de réflexion en partenariat avec le centre aéré communal « La Ruche ».

TÉLÉASSISTANCE

Madame Christel POIROT présente les deux dispositifs qui sont proposés aux Séniors en matière de téléassistance, à savoir le système Vitaris proposée par la téléassistance 14 (Département du Calvados et son prestataire : la société Tunstall) et le système Activ'Zen proposé par le groupe Présence Verte. A l'unanimité, le C.C.A.S. décide de dénoncer la convention qui avait été passé avec Présence Verte en 2017 et décide de laisser le libre choix du prestataire, aux usagers de ces dispositifs, dans la mesure où la rupture de la convention ne nuit pas aux contrats déjà existants.

FONDS DE SOLIDARITÉ LOGEMENT

Mairie de MOULT-CHICHEBOVILLE

6 Rue Pierre Cingal – 14370 Moulto-Chicheboville - ☎ 02.31.27.94.30 - 📠 02.31.39.04.59
Courriel : mairie.moult@wanadoo.fr - Site internet : www.mairie-moult.fr

Madame la Présidente rappelle que le Fonds de Solidarité Logement est un dispositif géré par le Département du Calvados qui vise à accorder des aides sous forme de prêt ou de subvention, à des personnes ou des familles en difficultés pour les aider à accéder ou à se maintenir dans un logement dans le secteur privé ou public, mais aussi pour assurer l'accompagnement social lié au logement. Elle propose de cotiser à ce fonds à raison de 0,17 € par habitant selon les critères retenus par le Département, soit 531,42 € (population INSEE 2020 : 3 126 habitants).

A l'unanimité, le C.C.A.S. accepte cette participation au FSL.

DEMANDES D'AIDES SOCIALES

Madame la Vice-Présidente soumet au C.C.A.S. deux dossiers de demandes d'aides sociales.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Thierry PROFIT revient sur son souhait d'obtenir des précisions sur l'outil de diagnostic territorial. Madame la Présidente souligne que l'étude est en cours et que les services ne disposent pas encore de toutes les informations statistiques, notamment de l'INSEE.

Fin de séance : 19 h 25

Fait à Moulton-Chicheboville, le 16 septembre 2020



Sylvie SALLÉ

Secrétaire de séance

Coralie ARRUEGO

*Maire de Moulton-Chicheboville
Présidente du Centre communal d'action sociale*

Mairie de MOULT-CHICHEBOVILLE

6 Rue Pierre Cingal – 14370 Moulton-Chicheboville - ☎ 02.31.27.94.30 - 📠 02.31.39.04.59
Courriel : mairie.moulton@wanadoo.fr - Site internet : www.mairie-moulton.fr